

# MENDI JAKITATEAK

## *Transmission des savoir-faire en montagne basque*

### Présentation de l'appel à projet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) a adopté, en décembre 2022, sa nouvelle politique Montagne 2023-2026 pour « garantir une montagne entretenue, vivante et habitée à l'année ». Elle lance chaque année un appel à projets pour encourager et soutenir des projets qui viennent répondre aux enjeux prioritaires définis dans cette politique Montagne. Pour 2025, les membres de la Commission Montagne ont choisi de mettre en avant tout particulièrement les savoir-faire spécifiques de la montagne basque.

Un savoir-faire est entendu ici comme une compétence pratique mêlant technicité pleinement maîtrisée et habileté particulière, acquise par l'expérience et issue d'un processus -plus ou moins long- de transmission de génération en génération, de pair à pair, de maître à apprenti...

Sur ce territoire de montagne, les femmes et les hommes qui y habitent et y travaillent ont développé depuis des siècles des savoir-faire spécifiques, dans leurs activités économiques (artisanat, agropastoralisme, sylviculture,...) comme dans leur culture et patrimoine (langue, danse, chant, théâtre, sports et loisirs, architecture,...). Des savoir-faire construits et partagés par une communauté locale, s'inscrivant dans des pratiques quotidiennes rythmées par les saisons, en lien avec les ressources locales et la géographie du territoire. Des savoir-faire souvent très anciens mais toujours vivants, issue d'une longue tradition transmise en l'état ou renouvelée - loin d'une folklorisation qui dénature un savoir-faire originel-. Et des savoir-faire nouveaux qui témoignent d'un esprit d'innovation ou d'adaptation aux enjeux du moment.

Préserver et valoriser ces savoir-faire de la montagne basque répond aux 4 enjeux de la politique Montagne : c'est vouloir conforter des villages vivants et vallées dynamiques, mettre en avant les talents de femmes et d'hommes qui méritent d'être(re)connus, développer des terroirs de qualité et favoriser une gestion organisée et un entretien des espaces montagnards. Transmettre ces savoir-faire, c'est perpétuer et faire vivre les atouts patrimoniaux qui participent à la spécificité de la culture agropastorale de la montagne basque, c'est assurer le renouvellement des détenteurs de ces savoir-faire et la transmission d'activités et d'emplois dans ces vallées. Porteurs de valeur ajoutée à la fois économique, culturelle et patrimoniale, ces savoir-faire sont autant d'atouts pour le développement et l'attractivité de ce territoire rural.

La Communauté d'Agglomération a lancé en 2025 l'appel à projets « Mendi Jakitateak », doté d'une enveloppe de 75 000 €, pour soutenir des projets permettant d'encourager la préservation, la valorisation et la transmission des savoir-faire spécifiques à la montagne basque ou bénéfiques pour ce territoire.

Objectifs : préserver, valoriser et transmettre des savoir-faire spécifiques à la montagne basque. Les actions envisagées doivent ainsi permettre d'éviter de perdre des savoir-faire qui risquent de disparaître, de mieux connaître, faire connaître et reconnaître des savoir-faire méconnus, anciens ou nouveaux, de montrer et expliquer la spécificité de ces savoir-faire et de valoriser ce qu'ils apportent au territoire, de favoriser et encourager la transmission de ces connaissances pratiques, en particulier auprès des jeunes générations.



Critères liés au savoir-faire concerné :

- Un savoir-faire en lien avec la montagne basque : propre à ce territoire ou qui a du sens pour le territoire ou qui est bénéfique au territoire, en lien notamment avec les ressources locales, la géographie des lieux, l'économie ou l'histoire et la culture locale.
- Un savoir-faire vivant : savoir-faire qui s'appuie sur des personnes qui le pratiquent, savoir-faire ancien mais qui est toujours actif ou qu'on souhaite réactiver/renouveler, savoir-faire nouveau qui doit avoir une utilité pour le présent et l'avenir du territoire. On évitera de « muséifier » ou de « folkloriser » des savoir-faire traditionnels mais de démontrer ou leur redonner une contemporanéité.
- Un savoir-faire pratiqué par un collectif, une communauté, ou inscrit dans un réseau d'acteurs, et qui a le souhait de partager ce savoir-faire, en particulier auprès des jeunes.

Critères liés au projet :

- Un projet qui s'attache à la transmission de savoir-faire : il ne s'agit pas seulement de faire connaître ce savoir-faire mais bien de transmettre ces pratiques dans un processus présentiel de partage et d'apprentissage en montrant et en faisant faire. Il peut s'agir aussi de réfléchir à comment favoriser la transmission, comment inciter à ce qu'une nouvelle génération prenne le relais de ces pratiques, comment « donner l'envie d'avoir envie ».
- Un projet collectif et/ou participatif : mobilisation de plusieurs acteurs dans le projet, partenariat public-privé, mutualisation des ressources/outils/équipements, gouvernance collégiale, mise en œuvre d'actions participatives pour favoriser la transmission, implication active des jeunes dans le projet,...
- Un projet qui s'inscrit dans une logique de développement durable :

1. Economique : création ou maintien de l'activité et de l'emploi, valorisation des ressources locales, apport de valeur ajoutée, structuration de filière,...
2. Social : inclusivité, égalité femme/homme, création de lien social et intergénérationnel, services et produits accessibles, place de l'euskara,...
3. Environnemental : gestion durable des ressources, réduction des pollutions et des déchets, préservation de milieux ouverts et de la biodiversité, circuits courts, réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, adaptation au changement climatique...